

LE + SUR CE PARCOURS

 **Table de pique-nique** : dans les bois.



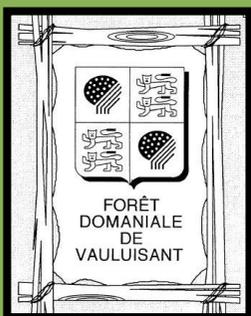
Ce circuit est balisé :



Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site www.ccvannepaysothe.fr



ou directement à l'accueil situé au 36 38 rue de la République - 89190 Villeneuve l'Archevêque.



La forêt de Vaultuisant s'étend sur 2 400 ha. Elle se situe principalement sur le territoire de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes mais aussi de La Postolle, Lailly et Courgenay pour sa partie sud.

La forêt est majoritairement peuplée de chênes exploités pour le bois d'œuvre. Les hêtres sont également présents en faible proportion. Elle est gérée par l'ONF : Office National des Forêts.

Néanmoins, la forêt a, pendant longtemps, fait l'objet de prélèvements soit par des pilleurs, soit par des bâtisseurs ou des carriers qui venaient y trouver la matière première pour leurs ouvrages.

CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ :

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36).

En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R 4 12-42).

Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.

RESPECTEZ LA NATURE :

Attention aux feux de friches.

Restez sur les sentiers délimités.

Passez à distance des animaux.

Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).

Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.

Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.

La nature est fragile, prenez en soin.



RESPONSABILITÉ :

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Ne pas jeter sur la voie publique. Recycler moi



RANDONNÉE N° 21

ST MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES LE DOLMEN DE LANCY



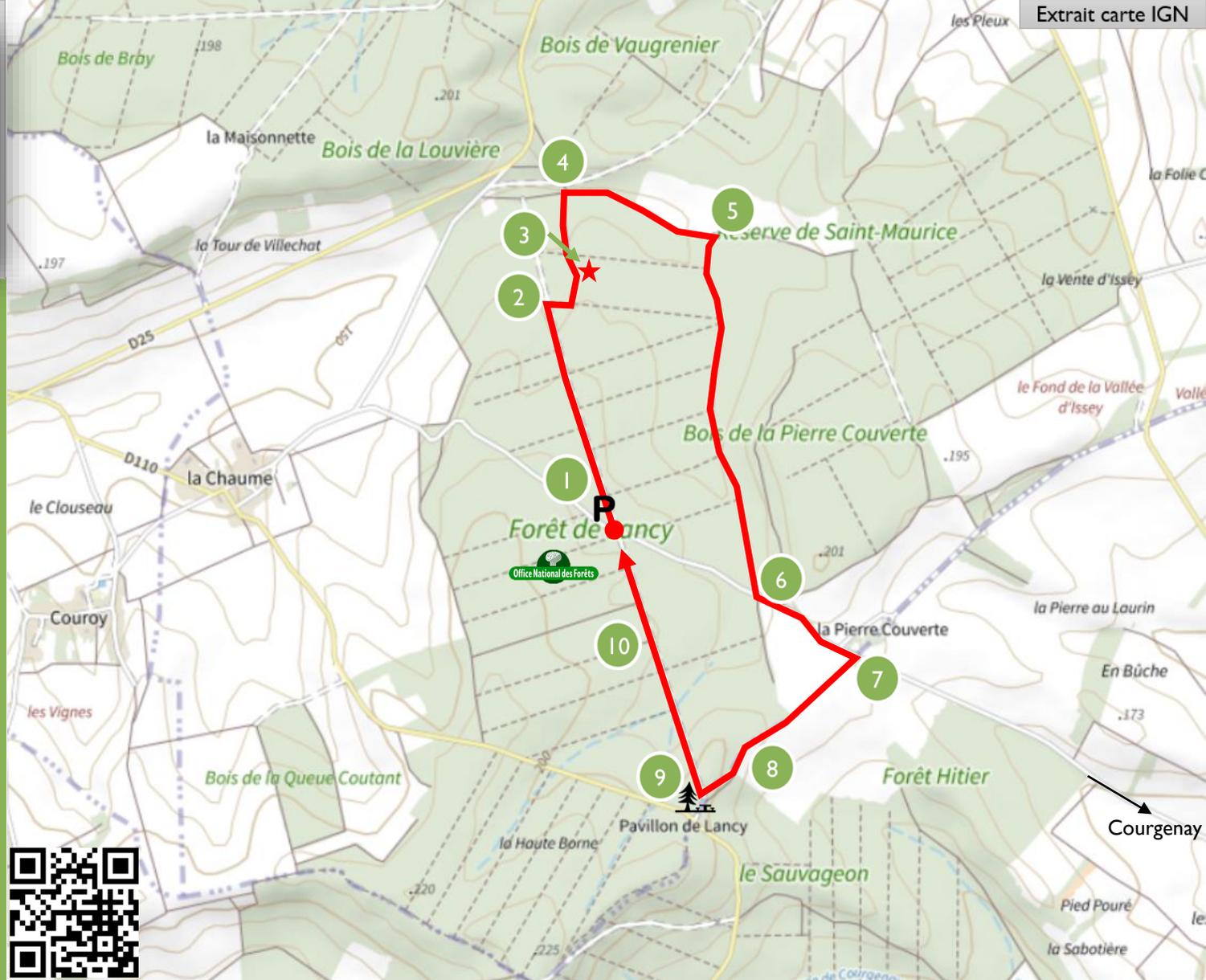
Le dolmen est situé dans la forêt domaniale de Vaultuisant.

DÉPART : PARKING DANS LA FORÊT, SUR LA ROUTE ENTRE COURGENAY ET LA CHAUME.

LONGUEUR DU CIRCUIT : 6,5 KM
DURÉE PÉDESTRE : 2 H
DÉNIVELÉ : 38 M



P : Le Parking se trouve sur votre droite en venant de Courgenay.



- 1 Prendre le chemin du côté du Parking.
- 2 Entre les coupes 35 et 36, empruntez le sentier à droite sur quelques mètres puis tournez à gauche.
- 3 **Découvrez le Dolmen de Lancy.**
- 4 Poursuivez le sentier jusqu'au chemin communal et tournez à droite.
- 5 Bifurquez à droite en lisière du bois.

Possibilité de voir des chevreuils, des sangliers, des renards, des rapaces et autres animaux sauvages.

- 6 À la route, tournez à gauche jusqu'à la Pierre Couverte (propriété privée).
- 7 Empruntez le chemin sur votre droite.
- 8 Juste avant d'entrer dans le bois, sur votre droite se trouve un site archéologique.
- 9 Entrez dans le bois et à la table de pique-nique : tournez à droite.
- 10 Poursuivez tout droit jusqu'au retour au parking.



Le dolmen de Lancy est classé aux monuments historiques en 1889. Au début du XXe siècle, la table est très inclinée. Elle est remise à l'horizontale lors de travaux de restauration en 1931.



Une dalle horizontale de 2,70 mètres par 2 mètres. En dessous, une chambre basse sous laquelle on se tient accroupi. Aux côtés de ce monument religieux, se trouve un menhir.